



**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE DISTRICO (SARCEAUX) LE MARDI 19 MARS 2024**

Alençon, le 18 mars 2024

Les établissements classés SEVESO seuil haut doivent faire l'objet d'un exercice tous les trois ans. Ainsi, dans le cadre de la programmation annuelle, un exercice est organisé le mardi 19 mars 2024 après-midi sur le site de l'entreprise Districo à Sarceaux.

Cet exercice vise à tester les dispositions de secours, les procédures, la coordination entre les services intervenants et l'exploitant et les outils prévus dans le cadre du plan particulier d'intervention (PPI), qui régit les conduites à tenir en cas d'incident sur le site.

Au cours de l'exercice, de nombreux acteurs vont intervenir : l'exploitant, les services de la préfecture, les sapeurs-pompiers, la gendarmerie nationale, la DREAL et la mairie de Sarceaux. Les pompiers, forces de l'ordre et autres participants à l'exercice pourront être visibles lors de leurs déplacements dans le périmètre concerné.

La route départementale RD2, aux abords du site, sera fermée le temps de la manœuvre.

Aucune action particulière n'est attendue de la part de la population.

#### **Qu'est-ce qu'un PPI ?**

**Le PPI est la réponse opérationnelle de l'autorité préfectorale, des services de l'État et de tout autre acteur désigné face à un risque identifié généré par un établissement clairement reconnu comme le générateur de ce risque par sa présence et son activité.**

*Il vise à organiser les secours autour d'une entreprise industrielle (ou site industriel) classé "Seveso" en cas d'incident dont les conséquences dépasseraient les limites de l'établissement.*

*Il définit les missions des services de l'État, de ses établissements publics et des collectivités territoriales et fixe les modalités de concours des organismes privés appelés à intervenir. Il précise les règles d'organisation du commandement sur les lieux des opérations. Il détaille pour chaque risque les mesures à prendre et les moyens susceptibles d'être mis en œuvre.*